



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

=====
Séance du
16 Septembre 2021

Convocation
du 10 Septembre 2021


Affiché le : 22 SEP. 2021

=====
Délibération n°19
Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents : 23
Votants : 27
Procurations : 4

Suffrages Exprimés : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

D-2021-09-16 n°19 / 185

Envoyé en préfecture le 20/09/2021
Reçu en préfecture le 20/09/2021
Affiché le 
ID : 059-215906561-20210916-D20210916N9185-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un le seize septembre à 19H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire David HEIREMANS,

Etaient Présents :

Monsieur le Maire, Madame Annie DELTOUR, Monsieur Hugues DELANNOY, Madame Lindsay POIX-BESSA, Monsieur Jean-Dominique DELECOURT, Monsieur Emmanuel MARTIN, Madame Valérie HAUTEFEUILLE, Madame Flavie GUINET, Monsieur Alexis COTTENYE, Madame Sandrine DUFOUR, Monsieur Abdelazziz ATATRI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Yvon CORNILLE, Madame Laetitia ROUTIER, Monsieur Sébastien DEFORCHE, Monsieur Benoit FERLA, Madame Thérèse WALLEZ, Monsieur Guillaume DUPUIS, Madame Pauline NOGUEIRA, Madame Nathalie MARESCAUX, Monsieur Antoine DELEPLANQUE, Madame Maria-Fernanda POLLET RAMOS, Monsieur Régis TONETTI, Madame Anne-Marie CASTELAIN
Formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Monsieur Stéphane RUMAS, Monsieur Fahim EL ALLOUCHI

Procurations :

Madame Barbara CLOMBE-FRANZEN donne procuration à Madame Annie DELTOUR, Monsieur Sébastien MEERPOEL donne procuration à Monsieur David HEIREMANS, Madame Aurélie BAILLIU donne procuration à Madame Lindsay POIX-BESSA, Monsieur Sébastien DEFORCHE donne procuration à Alexi COTTENYE pour les délibérations n°19 et 20.

Mme Pauline NOGUEIRA a été élue secrétaire

Objet de la délibération : fourrière municipale – choix de l'attributaire-----

Vu les délibérations des 6/02/2018 et 20/06/2018 par lesquelles le conseil municipal a autorisé le lancement d'une procédure de délégation de service public pour la fourrière municipale

Considérant la signature d'une convention de délégation de service public avec la société DEPANORD pour une durée de trois ans à compter du 20/06/2018

Considérant que cette convention est arrivée à expiration

Vu le lancement d'une consultation et d'un avis d'appel à concurrence le 19 juillet 2021

Vu l'avis de la commission de délégation de service public quant au choix de l'attributaire et le rapport remis aux conseillers

Envoyé en préfecture le 20/09/2021

Reçu en préfecture le 20/09/2021

Affiché le

FLOW

ID : A53-24500561-20210916-D20210916N9185-DE

Le Conseil après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le choix de l'entreprise DEPANORD comme délégataire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de service public et à effectuer l'ensemble des actes nécessaires à son entrée en vigueur

Le Conseil Municipal se prononce.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

David HEIREMANS

